

Votre dossier de demande d'autorisation de prises de vue ou de son en cœur du Parc national des Cévennes avec ou sans survol

Votre dossier devra obligatoirement comprendre :

1. La fiche de renseignement ci-jointe, dûment complétée.
2. Le sujet du reportage/documentaire ou le scénario/synopsis de la fiction
3. La ou les cartes de localisation des prises de vue ou de son et, le cas échéant, des survols.

Votre dossier est à adresser par courrier postal à :

Parc national des Cévennes
Service Accueil & Sensibilisation
Communication
6, bis place du Palais
48400 Florac

ou par courriel à : catherine.vambairgue@cevennes-parcnational.fr et catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Le dossier **COMPLET** est à faire parvenir au minimum **1 mois** avant la date prévisionnelle du tournage.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Les renseignements demandés sont essentiels à l'instruction du dossier. Toutes les rubriques doivent être renseignées.

SOCIETE DE PRODUCTION OU PERSONNE PHYSIQUE

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Courriel :

DECORS

Votre projet nécessite-t-il l'installation de décors ?

Si oui, fournir un descriptif des décors et éléments de mise en scène qu'il est prévu d'installer (nature, taille, emplacement...).

.....
.....
.....
.....

Préciser les modalités de mise en place et de démontage, les transformations opérées sur les lieux et leur remise en état.

.....
.....
.....
.....

GESTION DES DECHETS

Présenter les modalités de gestion des déchets le cas échéant.

.....
.....

SURVOL

Le tournage nécessite-t-il des prises de vue aériennes ? Oui Non

Si oui, préciser le type d'engin utilisé :

Hélicoptère

Drone

Autre Précisez :

Caractéristiques :

Dimensions :

Couleur :

Nom de la société chargée de réaliser le vol et du pilote :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

